

Quel est ce Foucault? est-ce un chanoine? est-ce l'artiste graveur? Toujours est-il que cette application du-texte sacré est pleine d'à-propos. — On remarquera encore que la face méridionale est pénétrée par un corps de cheminée prenant naissance dans la chambre des guetteurs.

La galerie de cet étage servait d'observatoire; pendant la nuit, de demi-heure en demi-heure, un homme gagé était obligé d'en faire le tour pour découvrir les incendies qui se manifesteraient soit dans la ville, soit dans les villages voisins. Au moyen de lunettes ingénieusement combinées, et scellées sur l'appui de la balustrade, il déterminait le lieu précis du sinistre et l'annonçait à l'aide d'un porte-voix il y a quelques années. Voici ce qu'en disait un voyageur italien après un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres: « Sur la galerie du clocher-neuf qui règne tout autour, les guetteurs » veillent la nuit, épiant si, parmi les maisons de la ville » placées au-dessous d'eux ou dans les campagnes environnantes, ne paraissent pas tout à coup de subites lueurs d'incendie; à chaque demi-heure, selon l'antique coutume, » ils répètent aux quatre vents du ciel, à travers le silence » de la nuit, le cri: *Repos*. — Et la cité repose confiante » en ton amour, ô Marie; elle dort pleine de sécurité, car » de ton sanctuaire tu veilles sur elle comme une tendre » mère veille sur le sommeil de son enfant chéri (1). »

Le septième étage offre d'abord une balustrade pleine, avec moulures flamboyantes, puis viennent seize longues baies trilobées, deux sur chaque face; elles sont surmontées d'une gracieuse corniche et d'une sorte de couronne avec aiguilles et meneaux du XVI<sup>e</sup> siècle (2). Ici encore tout est couvert d'une parure végétale tracée et taillée avec une perfection extraordinaire.

(1) Le journal *La donna à la famiglia* de Gênes, numéro de juin 1870. — *Voix de N.-D.* de Chartres, année 1871.

(2) Le dernier étage de la célèbre Giralda de Séville a pour couronne cette inscription en lettres ornementées: NOMEN DOMINI FORTISSIMA TURRIS: *Le nom du Seigneur est une tour très forte.*

De cette lanterne on jouit d'un splendide panorama: la ville groupée autour de sa cathédrale, le cours ombragé de l'Eure, et la contrée tout entière se déroulant aux regards avec ses routes, ses vallons, ses coteaux, ses plaines fertiles et ses villages entourés de massifs de verdure offrent un spectacle dont on ne se détache qu'avec peine, tant il présente de variété avec les heures du jour et avec les saisons de l'année. Ajoutons qu'à ce point culminant on est isolé de la terre et l'on se sent rapproché de Celui qui d'un seul de ses regards embrasse l'immensité de l'espace.

Nous avons dit que la flèche octogonale de ce clocher prenait son point de départ au sixième étage; mais les arêtes sont ici dans une direction si voisine de la verticale que la pyramide eût été d'une hauteur impossible, si on l'eût continuée comme on l'avait commencée; c'est immédiatement au-dessus des seize piliers de la lanterne que les faces reçoivent une plus grande inclinaison et que la flèche prend sa forme définitive, aussi remarquable par sa hauteur que par son élégance. On remarquera que ses faces ne sont pas orientées comme celles du clocher vieux: Cette différence provient de ce que dans le clocher neuf les arêtes de l'étage inférieur octogonal se prolongent en accolades, lesquelles se continuent en nouvelles arêtes correspondant précisément avec le milieu des faces inférieures. Elle est décorée d'écailles palmées sur ses huit faces, et d'arêtiers à crochets saillants sur ses angles; ces crochets en se détachant sur le ciel corrigent la sécheresse des longues lignes inclinées. Elle est terminée par un énorme vase en bronze posé en 1691 par Claude Augé et fondu par Ignace Gabois; pour y parvenir, il faut gravir à l'intérieur des échelles en bois aboutissant à une petite ouverture carrée; c'est là qu'extérieurement est scellée une longue échelle en fer qui permet de faire une ascension jusqu'à la croix (1).

Sur la face occidentale du vase, on voit un bas-relief représentant la très-sainte Vierge tenant au bras son divin Fils.

(1) Voir le premier volume, p. 195 et suivantes.

Sur la face opposée de la gorge, on lit l'inscription suivante en caractères de relief et en cinq lignes :

OLIM LIGNEA TECTA PLUMBO DE COELO TACTA DEFLAGRAVIT ANNO MDVI; VIGILANTIA VASTINI DES FUGERAYS SUCCENTORIS, ARTE JOANNIS DE BELSIA MDXVII AD SEXPEDAS LXII OPERE LAPIDEO EDUCTA STETIT AD ANNUM MDCLXXX QUO VENTORUM VI CURVATA AC POENE DISJECTA; SED INSEQUENTI ANNO MDLXXXI PARI MENSE DIE PROPE PARI QUATUOR PEDIBUS ALTIOR OPERE MUNITORI REFECTA JUSSU CAPITULI D. HENRICO GOAULT DECANO CURA ROBERTI DE SALORNAY CANONICI; ARTE CLAUDII AUGÉ LUGDUNENSIS, CONFERENTE IN SUMPTUS MILLE LIBRAS PHILIP. GOUPIL CLERICO FABRICE, SACRUM NUBIBUS CULMÈN INFERT; QUOD FAXIT DEUS ESSE DIUTURNUM (1).

« Cette pyramide qui était jadis en bois couvert de plomb » fut frappée de la foudre et totalement consumée par le feu » en 1506; sous la surveillance du sous-chantre Vastin des » Fugerays et par l'habileté de Jean de Beauce, elle fut en » 1517 reconstruite toute en pierre sur une hauteur de 62 » toises; et elle demeura ferme jusqu'en l'année 1690. En » cette année elle fut courbée et presque renversée par la » violence des vents; mais l'année suivante et presque le » même jour, elle fut exhaussée de quatre pieds et rétablie » d'une manière plus solide par Claude Augé, lyonnais, » d'après les ordres du Chapitre, M. Henri Goault étant doyen » sous la surveillance du chanoine Robert de Salornay, le » clerc de l'œuvre Philippe Goupil ayant contribué pour » mille livres. Elle porte aujourd'hui son sommet sacré jus- » que dans les nues; fasse Dieu que ce soit pour long- » temps! »

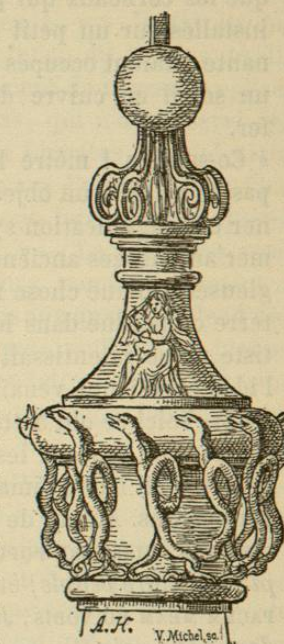
Le fondeur du vase, Ignace Gabois, ne s'est pas oublié; il a voulu passer à la postérité; à cet effet, il a gravé en creux son nom: IGNACE GABOIS, FONDEUR. Sa signature est suivie

(1) *Procès-verbaux de la Société archéologique*, tome IV, p. 82 à 91. — On y lira une intéressante communication de M. Paul Durand sur l'inscription. C'est à lui qu'on doit de la posséder dans sa teneur véritable. Sablon l'avait publiée d'une manière inexacte.

d'une *chemisette* de Notre-Dame de Chartres, chemisette qui était alors devenue le sceau et l'armoirie du Chapitre.

C'est dans ce vase qu'est entée la croix qui domine tout le gigantesque monument, comme pour annoncer au loin le mystère de la Rédemption du genre humain. Celle qui s'y trouve aujourd'hui, a été placée le 10 avril 1854, avec un soleil-girouette dessiné par M. Paul Durand. Voici en quels termes le savant archéologue rendit alors compte de cette *repose* :

« Dans les anciennes estampes » et les vieux tableaux représen- » tant des vues de la ville de » Chartres, on peut remarquer » presque toujours que la croix » placée au sommet du clocher » neuf de notre cathédrale, est » surmontée par un soleil qui ser- » vait à indiquer la direction du » vent, comme le fait le croissant » du vieux clocher et l'ange de » l'abside. Outre ces dessins, on » a plusieurs textes qui parlent aussi de l'existence, en » cet endroit, d'un soleil en métal. Or, le soleil n'existait » plus depuis longtemps, et il était à désirer que les travaux » qui s'exécutent en ce moment pour la restauration de la » flèche du XVI<sup>e</sup> siècle, vinssent rétablir les choses dans » leur état primitif; c'est ce que vient de faire M. Lassus. » La croix avait été mutilée par les injures du temps ou la » maladresse des hommes; ses bras avaient été refaits fort » grossièrement en 1815; on vient de les remplacer par » d'autres exécutés avec plus de soin; les extrémités des bras » et l'endroit où ils se rencontrent, ont été garnis d'ornements » en métal doré. Enfin, lundi dernier, de hardis et intrépides » ouvriers, grimpés sur la tige de la croix, attirèrent les



POINTE DU GRAND CLOCHER.

» regards des passants et faisaient frissonner les curieux  
 » accoutumés à ne voir perchés en cet endroit inaccessible  
 » que les corbeaux qui peuplent nos clochers; ces hommes  
 » installés sur un petit échafaudage d'une légèreté surpre-  
 » nante, étaient occupés à replacer sur le sommet de la croix  
 » un soleil en cuivre doré, soutenu par une armature en  
 » fer.

» Ce soleil a 1 mètre 10 de diamètre; mais il ne suffisait  
 » pas de rétablir un objet matériel; il fallait encore lui don-  
 » ner une signification symbolique, si l'on voulait se confor-  
 » mer aux usages anciens toujours animés par les idées reli-  
 » gieuses. Qu'une chose fût proche ou éloignée, enfouie sous  
 » terre ou perdue dans les hauteurs de l'air, la main de l'ar-  
 » tiste ne se ralentissait pas dans le fini de son travail, et  
 » l'idée chrétienne venait toujours se manifester en quelque  
 » point. Voici ce qui a été adopté pour le nouveau soleil: le  
 » centre d'où portent les rayons est découpé à jour et re-  
 » présente en buste l'image de Jésus-Christ bénissant de ses  
 » deux mains. Autour de ce buste on lit d'un côté: JESU SOL  
 » JUSTITIAE, MISERERE POPULI TUI, *Jésus, soleil de Justice, ayez*  
 » *pitié de votre peuple*; et de l'autre côté: EGO SUM LUX MUNDI,  
 » PACEM MEAM DO VOBIS, *Je suis la lumière du monde, je vous*  
 » *donne ma paix* (1). »

Nous aimons ce symbolisme élevé; pourquoi les architectes  
 chargés de restaurer ou de construire une église ne s'en ins-  
 pirent-ils pas toujours? Pourquoi se contentent-ils de parler  
 aux yeux?

Pour terminer la description de notre merveilleux clocher,  
 nous devons parler des dispositions intérieures qu'il pré-  
 sente.

Le rez-de-chaussée forme une grande salle carrée et voû-  
 tée qui est convertie en chapelle depuis 1830. Nous y revien-  
 drons plus loin.

Le premier étage forme aussi une grande salle carrée et  
 voûtée qui ne renferme plus rien aujourd'hui. Mais du temps

(1) *Journal de Chartres*, numéro du 16 avril 1854.

de Vincent Sablon, « on y trouvait un moulin à bras et un  
 » four à cuire le pain: à côté était une citerne pratiquée en-  
 » tre les épaisseurs des murailles, tous ces ustensiles ser-  
 » vaient autrefois pendant les guerres (1). » — De fait ils ont  
 servi lors du siège de 1591. Voici ce qu'en dit le plus érudit  
 de nos historiens. « Dans le clocher-neuf de la grande église,  
 » il se trouva un vieux moulin à bras, qui n'avoit servi de-  
 » puis que les Anglois assiégèrent Chartres, lequel aiant  
 » été descendu, raccomodé et mis dans l'officialité du Cha-  
 » pitre, fut trouvé très-excellent pour faire trois à quatre  
 » septiers de farine, chaque jour (2). » — La voûte est assez  
 curieuse, elle forme coupole et nous montre comment à  
 l'aide de trompes ou pendentifs établis aux quatre angles d'une  
 salle carrée on peut arriver à une forme circulaire. Les pierres  
 ont été calcinées gravement par l'incendie de 1194, et cepen-  
 dant nous avons pu distinguer plusieurs signes lapidaires sur  
 les assises inférieures.

Le second étage n'est pas plus fourni que le premier. Il y  
 avait jadis de grands rouets propres à de fortes manœuvres,  
 sans doute pour lever les cloches. Sur la face adjacente à la nef  
 existent deux escaliers: l'un, partie en bois, partie en pierre,  
 conduit aux combles par une ancienne croisée du XII<sup>e</sup> siècle.  
 Ce passage nous semble avoir été pratiqué au XIII<sup>e</sup> siècle;  
 l'autre aboutissait aux charpentes où étaient suspendues nos  
 anciennes cloches. Vers le XIV<sup>e</sup> siècle, ce dernier escalier  
 fut continué de manière à communiquer avec le clocher de  
 plomb, avec les combles et avec une balustrade qui règne  
 au-dessous de la galerie des Rois, à la façade occidentale. Il  
 est aujourd'hui interrompu, et ce qui en reste est en mauvais  
 état. Extérieurement, il est surmonté d'une pyramide octo-  
 gone avec un gros fleuron. Sur le flanc oriental de cet  
 étage fut construite au XIII<sup>e</sup> siècle en encorbellement (3) une

(1) La citerne existe encore; mais elle est remplie d'immondices.

(2) *Histoire de Chartres* par le chanoine Souchet, tome IV, p. 201.

(3) Cet encorbellement du XIII<sup>e</sup> siècle a pour premières assises les  
 modillons et la corniche sur lesquels s'élevait une grande ouverture

chambrette dont la voûte supporte le passage communiquant de l'escalier du clocher avec les combles.

Ce que l'on remarquera surtout, ce sont huit gros piliers en pierres de Berchères presque brutes. Ils ont été établis par Jean de Beauce pour supporter non seulement la voûte de cet étage, mais encore tout le poids du clocher neuf. Des traces profondes de l'incendie de 1194, et non de 1836, se voient encore aujourd'hui entre les piliers; l'incendie de 1836 n'eût pas laissé intacts comme ils le sont les huit piliers du pourtour de ce deuxième étage. Les embrasures des baies ont été refaites, il y a une quarantaine d'années, en pierres de Berchères.

Le troisième étage est appelé la *Chambre des sonneurs*, et forme une charmante salle octogone du XVI<sup>e</sup> siècle. On la dirait fraîchement sortie des mains de Jean de Beauce, tant sont encore vives les arêtes de ses moulures prismatiques. Elle servait d'abri aux sonneurs pendant l'intervalle des volées lorsqu'il faisait vilain temps. Jean de Beauce sut la construire, tout en conservant les quatre encoignures du XIV<sup>e</sup> siècle qui supportaient autrefois le clocher de plomb. On y a établi en 1845 un grand treuil pour hisser les quatre petites cloches du cinquième étage. Sur le mur méridional de cette chambre, il y a une inscription en six quatrains, destinée à perpétuer le souvenir du désastre de 1506; elle est gravée sur une pierre blanche, en caractères gothiques. Tous nos historiens l'ont citée d'une manière fautive; M. Benoit est le premier qui ait restitué la véritable leçon, en y laissant cependant encore quelques légères inexactitudes. En voici de une copie très-exacte, toutefois sans les abréviations l'original et avec des accents; c'est le clocher qui parle :

De fu . jadis . de . plomb . et . boys . construit . .  
Grand . hault . et . beau . de somptueux . ouvrage . .  
Jusques . ad . ce . que . tonnerre . et orage . .  
A'a . consumé . dégaté . et détruit . .

du XII<sup>e</sup> siècle avec colonnettes et chapiteaux. Aujourd'hui cette baie a presque entièrement disparu, il n'en reste que la partie supérieure où l'on peut étudier de près l'ornementation de cette époque.

Le jour . sainte . Anne . vers six . heures de nuyt . .  
En . l'année . mil . cinq . cens . et . six .  
De . fu . brulé . démoly . et . recuyt . .  
Et . avec . moy . de grosses . cloches six .  
Après . Messieurs . en plain . Chappitre . assis . .  
Ont . ordonné . de . . . pierre . me . reffaire ,  
A grant . voutes . . et . pilliers . bien . massifs  
Par . Jehan . de Beausse . . maçon . qui . le sut . faire .  
L'an dessus dist . après . . pour . l'euore . faire .  
Assouar firent . le vint . quatrième . jour . .  
Du mois de . mars . pour . le . premier . . affaire . . .  
Première . pierre . et . aultres . sans . . ce . jour . . .  
Et . en . avril . huitiesme . . jour . exprés . . .  
René . d'Illiers . . évesque . de . . . regnon . . .  
Pardist . la vie . . au . lieu . du quel . . . après .  
Feust . Erard . mis . . . par . postulacion .  
En . ce . temps . là . que avoys . nicessité .  
Avoit . des gens . qui pour moy lors veilloient .  
Du bon . du . cœur . feust . yver . ou . esté . .  
Dieu . le . pardont . et . à . ceulx . qui . s'y . employent .

1508.

Nous pensons que ce millésime indique l'époque où l'inscription fut apposée à la muraille. On a prétendu qu'il fallait lire 1506; c'est inadmissible, puisque la mort de l'évêque René d'Illiers, ici mentionnée, eut lieu en 1507, *l'an dessus dit après*. D'ailleurs la leçon 1508 est celle de Rouillard et de Souchet qui, étant nés, le dernier en 1589 et l'autre en 1558, devaient savoir lire une inscription de leur siècle.

Le quatrième étage est une grande salle octogone éclairée par quatre grandes baies ogivales. Il renferme deux grosses cloches fondues, en 1840, par MM. Cavillier. Voici leurs noms, leur circonférence et leur poids :

1<sup>o</sup> MARIE, sonnante le *sol*, porte 6 mètres 65 centimètres de circonférence, et pèse environ 6,000 kilogrammes. Elle a pour inscription :

L'an de l'Incarnation MDCCCXL, j'ai été bénite par M<sup>sr</sup> Claude-Hippolyte CLAUSEL DE MONTALS, évêque de Chartres, et nommée MARIE par M. Anne-Charles-François de Montmorency, Duc et Pair, premier Baron de France et premier Baron chrétien, et

dame Léonie-Marie de Saint-Aignan, épouse de M. le Baron Léonce de Villeneuve, Préfet d'Eure-et-Loir. J'ai été donnée par MM. les Chanoines et Chapitre. L. P. Cognery, doyen, J. M. Itasse, L. Toutay, P. A. Lecomte, A. B. Guillard, P. J. Langlois, J. B. P. Dengihoul-Olivier, L. A. Courbouton, A. Pellerin.

2° JOSEPH a 5 mètres de circonférence, donne le *do* et pèse 2,350 kilogrammes. Il sonne l'*Angelus* toute l'année. Son inscription porte :

L'an de l'Incarnation MDCCCXL, j'ai été bénite par M<sup>gr</sup> Claude-Hippolyte CLAUSEL DE MONTALS, évêque de Chartres, et nommée JOSEPH par M. Pierre-Gratien-Rodolphe Baron Saillard, Receveur-Général d'Eure-et-Loir, et dame Louise-Agathe-Félicité de Breuille d'Hauteourt, ép. de M. Ad.-Philippe Paporet d'Avelon, Directeur des Domaines. J'ai été donnée par la fabrique, aidée des pieuses offrandes des fidèles (1).

Le cinquième étage n'est séparé du précédent que par un simple parquet ; sur chacune de ses huit faces, il est percé d'une large baie par où s'échappe librement le son des cloches. Il renferme les quatre cloches fondues en 1845 par MM. Petitfour, et suspendues sous la direction de M. Chicot. Voici leurs noms :

1° ANNE, donnant le *ré*, porte 4 mètres 48 centimètres de circonférence et pèse 2,040 kilogrammes.

2° ELISABETH, porte 4 mètres 2 centimètres de circonférence, et pèse 1,510 kilogrammes ; elle donne le *mi*.

3° FULBERT, porte 3 mètres 63 centimètres de circonférence, et pèse 1,510 kilogrammes ; elle sonne le *fa*.

4° PIAT, porte 3 mètres 34 centimètres, et pèse 870 kilogrammes ; elle donne le *sol*, octave aigu de la cloche MARIE (2).

(1) *Annuaire du département d'Eure-et-Loir*, 1846, pages 332-334. On y trouvera l'histoire de la fonte, de la bénédiction et de la suspension de ces deux cloches.

(2) Pour plus de détails, voyez l'intéressante *Notice historique concernant la sonnerie*, pages 29-32. Cette notice a été publiée à l'occasion de la bénédiction de *Marie*, de *Joseph* et de deux autres cloches qui ont été refondues en 1845.

Pour peu que l'on ait l'oreille musicale, on trouvera que ces quatre cloches, ainsi que les deux bourdons, produisent un effet très harmonieux ; cette sonnerie, bien supérieure à celle de 1816 qui a disparu dans l'incendie de 1836, n'est pas indigne de succéder à celle qui faisait les délices de notre bon roi Henri IV.

Le sixième étage se compose d'une salle octogone dont l'ordonnance a quelque chose d'étrange ; ces huit murailles inclinées et cependant en équilibre, ces encoignures moulurées qui se courbent jusqu'à l'œillard central largement ouvert, cet escalier qui serpente sur les parois pour s'élever hardiment avec ses trente-six marches jusqu'au timbre, tout cela est saisissant. Il est fâcheux qu'on y ait construit pour les *guetteurs* deux vilaines chambres en vulgaire maçonnerie ; l'une d'elles vient de disparaître pour faire place à un mécanisme qui devra sonner les heures au moyen de l'électricité. L'élégante cheminée du XVI<sup>e</sup> siècle qu'on y a conservée est bouchée depuis l'incendie de 1674 : une inscription en bon style lapidaire gravée sur une pierre scellée au mur occidental rappelle cet événement ; la voici :

OB VINDICATAM SINGVLARI DEI MVNERE  
ET A FLAMMIS ILLESAM HANC PYRAMIDEM  
ANNO 1674 NOVEMB. 15 PER INCVRIAM VIGILVM  
HIC EXCITATO AC STATIM EXTINGTO INCENDIO  
TANTI BENEFICII MEMORES SOLEMNI POMPA  
GRATIS DEO PRIVS PERSOLVTIS DECANVS  
ET CAPITVLVM CARNOTENSE HOC POSTERI  
TATI MONVMENTVM POSVERE..

« Par une grâce singulière de Dieu, cette pyramide a été » préservée des flammes le 15 novembre 1674, lors d'un in- » cendie causé ici par l'incurie des guetteurs mais éteint » sur le champ. Reconnaisants d'un si grand bienfait, le » Doyen et le Chapitre de Chartres ont rendu à Dieu de so- » lennelles actions de grâces, et ont posé ce monument pour » la postérité. » — Nous avons donné, page 189 du 1<sup>er</sup> vo- » lume, quelques détails sur cet incendie.

Enfin l'on arrive au 7<sup>e</sup> étage du clocher après avoir monté 377 marches en pierre. C'est là qu'est suspendue la cloche du *timbre* ou du *tocsin*; elle a été fondue le 23 septembre 1520, elle pèse plus de 5,000 kilogrammes et porte 6 mètres 16 centimètres de circonférence. Elle présente sur deux lignes circulaires l'inscription suivante, en beaux caractères gothiques français de 45 centimètres de hauteur; c'est la cloche qui parle :

Facta ad signandos solis luneque labores  
 Echor ad tante culmina celsa domus  
 Annus erat Christi millesimus adde priori  
 Quingentos numero bis quoque junge decem  
 Illo quippe anno quo francus convenit anglum  
 Perpetuaque simul discubere fide.

« Faite pour indiquer les travaux du soleil et de la lune, je me trouve élevée sur le haut sommet de cette insigne demeure. On m'y a placée l'an du Christ mil cinq cent et vingt, en cette même année où le Français eut une entrevue avec l'Anglais, et où ils firent entr'eux une alliance perpétuelle (1). »

A la fin de la première ligne, on voit quatre écussons surmontés d'une couronne; la seconde ligne se termine par le nom du fondeur, placé entre une chemisette de Notre-Dame et un écusson frappé d'un dauphin :

Petrus Savyet me fecit.

Nous avons reproduit, page 166 du 1<sup>er</sup> volume, le marché passé entre le Chapitre et Pierre Savyet pour la fonte de la cloche du timbre.

En parlant de ce dernier étage et de cette belle cloche, le bon Rouillard disait en 1608 : « Bien haut, au-dessus des cloches du clocher-neuf, est une lanterne ou échauguette

(1) Allusion à la stérile entrevue de François I<sup>er</sup> et de Henri VIII d'Angleterre, dans les environs de Calais; elle est appelée dans l'histoire l'*Entrevue du camp du drap d'or*.

» percée à jour de tous côtés; en laquelle est la grosse cloche de l'horloge, suivant laquelle tout le peuple chartrain se conduit et gouverne, laquelle cloche est aussi appelée la cloche du guet (1). »

Avec les deux cloches du quatrième étage et les quatre du cinquième, le clocher-neuf se trouve avoir *sept* cloches. C'est le nombre si sagement déterminé par saint Charles Borromée et Benoît XIII.

Occupons-nous maintenant de l'escalier du clocher-neuf. Une construction pourvue de quarante fenêtres pour y faire affluer la lumière, d'une dizaine de portes destinées à communiquer à tous les étages du clocher et à toutes les galeries de la nef et des bas-côtés, pourvue enfin de près de 350 marches de la plus grande régularité, mériterait une étude à part. Nous allons l'abréger.

Contemporain du clocher-neuf dont il est l'accessoire indispensable, ce robuste escalier est du XII<sup>e</sup> siècle depuis ses fondations jusqu'au deuxième étage. Comme l'escalier du clocher-vieux, il est accolé à la face orientale de la pyramide où son plan quadrangulaire est en pénétration, avec cette différence que pour le clocher-neuf la cage de l'escalier n'est pas exactement au milieu, mais est portée sensiblement vers l'angle nord.

Ces deux escaliers se trouvaient autrefois, ainsi que les clochers, à l'extérieur de la cathédrale, mais après l'incendie de 1194, on voulut agrandir la basilique et les escaliers furent englobés chacun de leur côté dans les collatéraux. De là il résulta que le bas de ces escaliers fut privé de la lumière qu'ils recevaient directement de l'extérieur. De plus, comme il était nécessaire de réserver un espace convenable pour les verrières voisines des cloches, on fut obligé de pratiquer quelques mutilations sur les contreforts, comme on peut le constater facilement surtout au

(1) *Parthénie*, 1<sup>re</sup> partie, folio 150. — En 1793, la cloche du timbre, au lieu de sonner l'*Angelus*, servait surtout à régler le travail des classes ouvrières.

bas du clocher-vieux. C'est pour cela qu'à l'extérieur et à partir des premières galeries on dut adapter un travail d'encorbèlement.

Ajoutons que le sol du collatéral se trouvant plus haut que la première marche, cette marche fut supprimée par le fait, et le seuil de la porte se trouvant exhaussé, le visiteur fera bien de prendre des précautions pour ne pas se blesser la tête à l'entrée.

Comme dans tous les escaliers à hélice, les parois intérieures sont circulaires; les assises sont en pierre dure de Berchères; mais, plus que partout ailleurs, ce sont des pierres de choix, ayant toujours la même épaisseur, 20 centimètres. Les parements ont été layés verticalement, la ciselure s'y distingue à peine, les signes lapidaires y abondent: trois caractères distinctifs du XII<sup>e</sup> siècle. Les joints, malgré les difficultés que présente la pierre de Berchères, y sont d'une grande régularité et témoignent de l'attention des ouvriers.

Les marches, d'un seul morceau de pierre, sont épaisses de 20 centimètres et s'engagent naturellement d'un côté dans la muraille latérale, tandis que, par l'autre extrémité, elles servent à constituer un noyau inébranlable. L'égalité de hauteur dans les marches d'un escalier est indispensable pour qu'il soit d'un usage commode; or ici nous sommes rigoureusement en règle; nous regrettons qu'il n'en soit pas de même de tous les escaliers assez nombreux de la cathédrale.

Nous pensons que jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle cet escalier, en arrivant à la hauteur du deuxième étage, était couronné par un lanternon comme l'est encore l'escalier du clocher-vieux; quoi qu'il en soit, depuis l'incendie de 1506, la partie de notre escalier construite au XII<sup>e</sup> siècle est brusquement interrompue au-dessus du premier étage, et l'œuvre de Jean de Beauce commença dans l'escalier, un étage plus bas que dans le clocher qui n'est de lui qu'à partir de la chambre des sonneurs. Les marches, toujours avec une épaisseur de 20 centimètres, continuent jusqu'en haut en pierres de Berchères; la cage de l'escalier est également construite en pierres de Berchères jusqu'au cinquième étage, mais ces pierres sont appareillées sans aucune régularité, leurs di-

mensions sont de toutes grandeurs. Le noyau, de cylindrique qu'il était, prend une forme appartenant au XVI<sup>e</sup> siècle, il se couvre de grosses moulures servant de main-courante; par suite du frottement, elles sont devenues, avec le temps, polies comme le marbre.

A l'extérieur, la forme quadrangulaire de l'escalier disparaît sous des faisceaux de moulures prismatiques jusqu'au quatrième étage: vers le milieu, ces moulures sont accompagnées de dais en accolade et de culs-de-lampe qui semblent attendre des statuettes.

A partir du quatrième étage, les moulures prismatiques deviennent de longs contreforts se rattachant étroitement à la cage de l'escalier par des arcatures délicatement évidées.

Au cinquième étage, l'escalier devient fort étroit, le passage n'a plus que 50 centimètres de large, tandis que les marches à leur début ont 1 mètre 10 centimètres. Les parois cessent d'être en pierres de Berchères; on y a employé des pierres blanches de Marboué, assez tendres pour tenter les visiteurs d'y graver leurs noms, ce dont ils abusent d'une façon déplorable.

Cette dernière partie de l'escalier est encore plus ornée que les précédentes; se continuant du cinquième au septième étage, côte à côte avec le clocher-neuf, elle rivalise d'élégance et de légèreté avec lui.

Elle commence dans sa partie inférieure par une balustrade pleine à hauteur d'appui, que soutient une rangée de forts godrons disposés en encorbèlement. Les longs contreforts dont nous avons parlé précédemment déterminent, en se profilant sur cette balustrade, plusieurs panneaux carrés où sont sculptés en bas-reliefs de gros dauphins adossés, derrière lesquels règne un chemin de ronde contournant la tourelle dont le diamètre est diminué d'un tiers. Les contreforts un peu nus s'élèvent jusqu'à la hauteur du timbre où ils se terminent par des clochetons ornés de crosses végétales; on oublie leur extrême simplicité à cause des nombreuses ouvertures de croisées existant entre chacun d'eux; elles y ont été multipliées sans doute pour alléger le poids de la construction.